

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) encadrent les prestations proposées par Ateliers Rail & Territoires (ci-après « le Prestataire »), comprenant :

- études et diagnostics mobilités ;
- schémas directeurs (vélo, intermodalité, TCSP, PEM, mobilités actives...) ;
- accompagnement stratégique et assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- animation d'ateliers, marches sensibles, concertation ;
- expertise patrimoine ferroviaire, tourisme ferroviaire et valorisation d'anciennes lignes ;
- création de livrables (rapports, cartes, visuels, supports, études).

Les CGV s'appliquent à toutes les prestations, sauf dispositions particulières mentionnées dans le devis ou contrat.

2. Acceptation

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV et les accepte sans réserve.

L'acceptation peut se faire par :

- signature d'un devis ;
- validation écrite (courriel) ;
- bon de commande ;
- démarrage d'exécution demandé par le Client.

3. Devis – Commande

Le devis précise le contenu de la mission, le calendrier indicatif, les modalités de restitution et le montant de la prestation.

Le devis est valable **30 jours**.

La commande devient ferme dès réception :

- du devis signé, ou
- d'un accord écrit du Client.

Tout changement de périmètre fera l'objet d'un **avantage écrit** (volume de travail supplémentaire, nouvelles réunions, nouveaux livrables, modification du planning, etc.).

4. Modalités d'exécution

Le Prestataire met en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation : expertise, méthodologie, outils professionnels, analyse documentaire et terrain.

La qualité des livrables dépend de la **fiabilité et de la complétude des informations** fournies par le Client.

Toute transmission tardive ou incomplète peut impacter le calendrier.

Le Prestataire est libre d'organiser son travail, en présentiel ou télérail, selon les besoins du projet.

5. Délais

Les délais indiqués dans le devis ont valeur informative. Ils peuvent être réajustés si :

- des éléments nécessaires au travail tardent à être fournis ;
- la validation intermédiaire du Client prend du retard ;
- le périmètre de la mission évolue ;
- un cas de force majeure survient.

6. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- fournir l'ensemble des données utiles (plans, comptes rendus, historiques, chiffres, cartographies, schémas...) ;
- valider les étapes dans un délai raisonnable (généralement 5 à 10 jours) ;
- faciliter l'accès aux sites, interlocuteurs, élus, techniciens ou partenaires si nécessaire ;
- désigner un référent projet disponible.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable de toute erreur due à des informations erronées ou incomplètes.

7. Tarifs et facturation

Les prestations sont facturées selon :

- un **forfait**, ou
- un **Taux Journalier (TJ)** précisé dans le devis.

Peuvent être facturés en supplément :

- déplacements longs hors zone (frais réels ou forfait) ;
- impressions, maquettes graphiques complexes, cartographies spécifiques ;
- demandes urgentes ou modifications importantes non prévues au devis.

Le Prestataire est sous régime **micro-entreprise** :

→ **TVA non applicable**, art. 293 B du CGI.

Un acompte pouvant aller jusqu'à **30 %** peut être demandé à la signature.

8. Paiement

Sauf mention contraire, les paiements s'effectuent :

→ à **30 jours date de facture**.

Le règlement peut se faire par virement bancaire.

En cas de retard de paiement :

– pénalités au taux légal (BCE + 10 points) ;

– indemnité forfaitaire de recouvrement : **40 €**.

9. Livrables

Les livrables sont fournis principalement en formats numériques :

– PDF, Word, Excel ;

– cartes et figures en PNG/JPEG/SVG ;

– liens Canva modifiables si requis.

Le Prestataire archive les livrables pendant 12 mois.

Toute demande de retraitement, reformatage ou reproduction ultérieure peut faire l'objet d'une facturation spécifique.

10. Propriété intellectuelle

Sauf mention contraire :

– les méthodologies, modèles, cartes originales, visuels, scripts et outils restent la propriété du Prestataire ;

– le Client dispose d'un **droit d'usage interne** pour les besoins du projet ;

– toute diffusion publique, publication ou réutilisation externe nécessite l'accord écrit du Prestataire.

Les livrables ne peuvent être revendus, modifiés ou réédités sans autorisation.

11. Confidentialité

Les informations communiquées sont confidentielles.

Le Prestataire s'engage à ne pas divulguer les données stratégiques, techniques ou internes du Client.

Le Client s'engage de même à ne pas partager des documents internes du Prestataire sans accord.

12. Annulation – Report

Annulation par le Client :

– avant démarrage : aucune somme due ;

– après démarrage : les travaux réalisés restent dus ;

– en cas d'annulation tardive d'un déplacement programmé, les frais engagés pourront être facturés.

Report de mission :

Toute demande de report doit être convenue à l'avance afin de garantir la disponibilité du Prestataire.

13. Responsabilité

Le Prestataire est soumis à une **obligation de moyens**, non de résultat.

Il ne peut être tenu responsable :

– de décisions prises par le Client sur la base des livrables ;

– d'un usage modifié ou dénaturé des contenus fournis ;

– de données fournies par le Client qui seraient erronées ou incomplètes ;

– d'un non-respect des préconisations par le Client ou un tiers.

14. Réclamations

Toute réclamation concernant les prestations doit être formulée par écrit dans un délai de **15 jours** suivant la remise des livrables.

15. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution due à un événement imprévisible, irrésistible ou extérieur (intempéries, maladie grave, panne réseau, crise majeure, etc.).

16. Tribunal compétent

En cas de litige, les parties s'efforceront de rechercher un règlement amiable.

À défaut, la compétence est attribuée aux tribunaux du siège du Prestataire, sauf disposition légale contraire.